



## INSCRIPTION EN PRÉSENTIEL 2024-2025 en BUT ou LICENCE PROFESSIONNELLE

Réservé  
administration

NOM : ..... PRÉNOM : .....

FORMATION : .....

Parcours (si inscription en BUT 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> année) : .....

Pièces  
fournies

**Ce document est à compléter, à signer et à apporter le jour de votre inscription**

Pour toute question écrivez à [lutn-inscription@umontpellier.fr](mailto:lutn-inscription@umontpellier.fr)

OUI NON

Pièces à remettre à la scolarité pour une 1<sup>re</sup> INSCRIPTION à l'IUT de Nîmes

- Dossier d'inscription complété (à télécharger sur le site de l'IUT)
- Carte Nationale d'Identité/Passeport en cours de validité (ORIGINAUX + COPIES)
- Titre de séjour ou récépissé de demande (en cours de validité) pour les étudiants extracommunautaires
- Attestation nominative CVEC 2024-2025
- 1 photo d'identité récente à agraffer directement sur le dossier
- Attestation d'assurance scolaire/extra-scolaire/universitaire ou attestation responsabilité civile en cours de validité mentionnant obligatoirement votre nom
- La Journée Défense Citoyenneté pour les Français(e)s si vous avez moins de 26 ans (à défaut attestation recensement ou exemption)
- Le relevé de notes officiel du baccalauréat portant le n° INE (ORIGINAL + 1 COPIE)
- Si vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, les attestations de réussite et/ou relevés de notes obtenus depuis le bac (copies)
- Attestation de réussite ou diplôme bac + 2 pour une inscription en licence professionnelle (ORIGINAL + 1 COPIE)
- Si vous êtes étudiant(e) international(e), le diplôme de fin d'études secondaires accompagné d'une traduction assermentée si le document n'est pas rédigé en français) + l'attestation de réussite ou le diplôme bac + 2 pour une inscription en licence professionnelle (ORIGINAUX + COPIES)
- En cas de paiement demandé se munir d'une Carte bancaire Visa ou MasterCard

OUI NON

Pièces à remettre à la scolarité pour une RÉINSCRIPTION (vous étiez étudiant à l'IUT de Nîmes en 2022-2023)

- Dossier d'inscription complété (à télécharger sur le site de l'IUT)
- Carte Nationale d'Identité/Passeport/Titre de séjour (en cours de validité) (ORIGINAUX + COPIES)
- 1 photo d'identité récente à agraffer directement sur le dossier
- Attestation nominative CVEC 2024-2025
- Attestation d'assurance scolaire/extra-scolaire/universitaire ou attestation responsabilité civile en cours de validité mentionnant obligatoirement votre nom
- Votre carte d'étudiant 2023-2024 pour actualisation
- En cas de paiement demandé se munir d'une Carte bancaire Visa ou MasterCard

OUI NON

Pièces complémentaires SELON VOTRE SITUATION

- Si vous êtes mineur(e) à la date d'inscription l'« autorisation d'inscription pour étudiant(e) mineur(e) » (à télécharger sur le site de l'IUT)
- Si vous étiez déjà inscrit(e) à l'UM votre carte étudiant(e) 2023-2024
- Si vous êtes boursier(e), la notification conditionnelle ou définitive de bourse du CROUS 2024-2025
- Si vous êtes admis(e) via Parcoursup, la notification Parcoursup
- Si vous êtes admis(e) via eCandidat, la décision d'admission
- Si vous êtes admis(e) par transfert entre IUT vos résultats dans votre IUT d'origine
- Si vous vous inscrivez par apprentissage, le certificat d'engagement du CFA (à défaut le contrat d'apprentissage visé du CFA)
- Si vous êtes pupille (Nation/République), le justificatif ((ORIGINAL + COPIE))

Dossier contrôlé par le pôle scolarité .....

Signature de l'étudiant(e) :

INCOMPLET le : ..... COMPLET le .....

En cas de délit de faux et usage de faux, l'article 441-1 du Code pénal dispose que les peines encourues sont de 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende. L'établissement se réserve le droit d'engager toute action envers l'étudiant fraudeur.

Attention : tous les originaux pourraient vous être demandés ultérieurement.

Art. D.612-4 du Code de l'Éducation

Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur.